

Objectifs du courtage

Négociation de vos contrats d'énergie

Pionnier du courtage en énergie en France, la raison d'être d'Opéra Énergie est de faire bénéficier les entreprises des **opportunités offertes par l'ouverture des marchés** de l'électricité et du gaz naturel.

L'objectif du courtage est de trouver le contrat de fourniture d'énergie **le plus performant et le plus adapté** à votre profil de consommation grâce à la **mise en concurrence et la comparaison des différents fournisseurs**.

Déroulé des opérations de courtage

1. Vous nous transmettez une **facture récente**. Nous récupérons auprès du gestionnaire de réseau les **données techniques** et l'**historique de consommation** de votre point de livraison.
2. Nous obtenons pour vous des offres de **différents fournisseurs** et nous les comparons dans un **document de synthèse** qui présente le budget annuel de chaque offre et les **principales clauses juridiques et économiques**. Votre courtier vous explique les avantages de chaque offre.
3. **Vous choisissez** une offre et **vous signez** les contrats correspondants. **Nous vous accompagnons** dans l'ensemble des démarches de souscription.

Nos services pendant la durée du contrat

Ces services sont inclus et sans surcoût :

- **Un interlocuteur dédié** : Votre courtier est à votre disposition pendant toute la durée du contrat pour toute question.
- **PRICE TRACKER** : Nous suivons pour vous les prix de marché de l'énergie, pour saisir le meilleur moment pour renouveler votre contrat.
- **OPTIMIZE** : Nous vérifions si vos puissances souscrites sont optimisées et nous les changeons si nécessaire. Cela permet de réduire le coût des abonnements.

Opéra Énergie en chiffres

+ de 140
collaborateurs
engagés

Créé en 2014
à Lyon et active
dans toute la France

+ de 15 TWh
négociés
annuellement

+ de 13 000
clients entreprises

Membre fondateur
du Syndicat des
Courtiers en énergie

Lauréat Scale Up
Excellence

Nos engagements de qualité et de performance

Expertise, méthodologie et outils informatiques

Nos courtiers sont tous **formés en continu** sur la réglementation, les aspects techniques, les évolutions des prix de marchés, les différentes offres des fournisseurs afin de vous conseiller au mieux. Ils sont soutenus par **des équipes d'analystes et de spécialistes** (taxes, réglementation, prix...). Nous avons développé **des méthodologies éprouvées** pour optimiser la mise en concurrence, réaliser des comparaisons fiables et obtenir les meilleurs prix. Pour plus d'efficacité et de fiabilité, ces méthodologies s'appuient sur **des applications informatiques spécifiques** pour obtenir en continu les prix et offres des fournisseurs et les comparer de façon exacte.

Qualité et transparence des comparaisons d'offres

Nous comparons les offres de manière **claire** et parfaitement **neutre** en respectant les principes suivants :

- la comparaison se base sur votre **consommation prévisionnelle** sur la période de fourniture par horosaison tarifaire. Sauf demande de votre part, la consommation prévisionnelle est établie sur la base de votre **consommation historique** en électricité et sur la Consommation Annuelle de Référence (CAR) établie par le GRD en gaz naturel.
- la comparaison fait apparaître le **budget global** des différentes offres sur une année. Le budget global inclut **l'intégralité** des coûts prévisionnels et des frais afférents à la fourniture d'énergie présentes dans les factures du fournisseur : énergie, coût de l'acheminement, taxes énergie, coûts réglementaires (marché de capacité, coût des CEE...). La comparaison fait **une synthèse** des principales dispositions des offres et notamment sur le type de prix (fixes, indexés...) et les modalités d'évolution de ce prix en cours de contrat.
- Nous n'incluons dans la comparaison que des offres des **fournisseurs partenaires**. Nous pouvons également inclure des offres au tarif réglementé et le prix de votre contrat en cours, de manière à vous permettre de suivre l'évolution de votre budget. Sur demande de votre part, nous pouvons inclure d'autres offres que vous auriez reçues directement.

Sélection des fournisseurs

Pour chaque besoin et profil de consommation, nous sélectionnons des fournisseurs offrant **toutes les garanties de fiabilité et de qualité de services**. Nous négocions avec eux pour améliorer les tarifs et conditions proposées.

Neutralité des conseils

La rémunération (prime de contrat) de nos courtiers ne dépend pas du fournisseur choisi, afin de garantir une **neutralité** de nos conseils. Opéra Énergie est une société **indépendante** qui n'a aucun lien capitalistique avec quelconque fournisseur. Nous travaillons en partenariat avec **plus de 25 fournisseurs d'énergie**.

Notre Rémunération

Comme un courtier en assurance, nous sommes rémunérés **par le fournisseur** choisi. Vous n'avez pas à nous rémunérer directement.

Liberté de choix

Sauf disposition spécifique convenu entre nous, notre offre de courtage est **sans engagement** : si aucune des offres que nous vous proposons ne vous convient, vous êtes libres de contractualiser autrement. Pour une comparaison fiable des offres, nous vous invitons à nous transmettre les offres que vous auriez reçues directement.